



**LA FERTÉ ALAIS  
ESSONNE**

**DATE DE CONVOCATION**

20 mai 2020

**DATE D'AFFICHAGE**

20 mai 2020

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 27

Présents : 25

Votants : 27

**OBJET :**

**Election des membres du  
conseil d'administration de  
CCAS**

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Transmise en sous-préfecture  
le 04/06/2020

Publiée le 04/06/2020

Notifiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE LA FERTÉ ALAIS**

L'an deux mille vingt, le mardi 26 mai à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au GYMNASSE Victor Vilain étant donné la nécessité de distanciation sociale, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

**Etaient présents :**

Mmes et M. Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Claire HERLIN, Hervé FRANEL, Alexa PELAGE, Stéphane RAYNAL, Françoise BOUSSAT, Guy-Charles HUMBERT, Solange GRILLOT, Alain SOUEDET, Fleurine BOCQUILLON, Stéphanie MARTINS-VIANA, Laurent PERTHUIS, Christine DAVOINE, Jacqueline GALEAZZI, José AZEVEDO, Maria PYRKA, Philippe VAN ROSSOMME, Annick BAZIN, Camille CRONIER, Stéphane LE PECULIER, Danièle PAGEARD, Laure CHENU, Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAU.

**Etaient Absents excusés :**

Sylvain PASTORELLO donne pouvoir à Ariel SHEPS,  
Julien CAYZAC donne pouvoir à Laurent PERTHUIS,

**ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CCAS**

**VU** le décret n° 95-562 du 6 mai 1995 pris pour l'application des dispositions des articles 136 à 140 du code de la Famille et de l'aide sociale qui fixe les modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil d'administration des centres communaux d'action sociale, telles qu'elles ont été définies par les lois 86-17 du 6 janvier 1986 et 92-225 du 6 février 1992.

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR VOTE A L'UNANIMITE**

**FIXE à 7** le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale de La Ferté Alais, comprenant :

- ◇ Le Maire, Président,
- ◇ 7 membres élus en son sein par le Conseil Municipal,
- ◇ 7 membres nommés par le Maire conformément au décret du 6 mai 1995.

**PROCEDE** à l'élection des 7 membres représentant le Conseil Municipal

**ELIT** 5 membres pour la majorité et 2 membres pour la minorité.

A l'issue du scrutin ont été élus par vote pour siéger au Conseil d'Administration du C.C.A.S. :

- 1) Claire HERLIN
- 2) Christine DAVOINE
- 3) Ariel SHEPS
- 4) Solange GRILLOT
- 5) Annick BAZIN
- 6) Danièle PAGEARD
- 7) Laure CHENU

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme

Le Maire  
Mariannick MORVAN



## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D ADMINISTRATION DU CCAS

.....  
Date de décision: 26/05/2020

Date de réception de l'accusé 04/06/2020

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 5\_42

Identifiant unique de l'acte : 091-219102324-20200526-5\_42-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .6

Institutions et vie politique

Exercice des mandats locaux

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : DELIB 42.pdf ( 99\_DE-091-219102324-20200526-5\_42-DE-1-1\_1.pdf )